

Image not found or type unknown



Annulation d'une assemblee générale association loi 1901

Par **Carribou**, le **30/06/2019** à **17:37**

BONJOUR marque de politesse

L'assemblée générale de notre association s'est déroulée sans aucune convocation individuelle de tous les membres du bureau ni annonce dans les quotidiens locaux. Pas de démission du bureau ni aucune demande d'approbation du bilan financier. Avec ces éléments puis je demander l'annulation de l'assemblée et a qui dois je le demander.

MERCI marque de politesse